L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

PRIX DES QUOTIDIENNES.
Pour un mois.....$1 00 | payable d'avance
Trois fois par semaine.....$1 00

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 21 OCTOBRE 1842.

Pour Président des Etats-Unis:
HENRY CLAY.

PROTECTION POUR NOTRE COMMERCE.

Les nouvelles que nous avons reçues ces jours derniers du Mexique, prouvent incontestablement que Santa Anna veut activement pousser les hostilités contre le Texas, et qu'il n'entend pas s'en tenir à une simple guerre d'escarmouches et de pillage sur terre: des préparatifs maritimes d'une assez grande importance se font dans les principaux ports du Mexique, et pour peu que l'expédition contre le Yucatan réussisse, nous verrons sans doute bientôt une escadre Mexicaine essayer de bloquer les côtes du Texas. Quoi qu'il arrive d'ailleurs, il est certain qu'il y aura sous peu dans le Golfe un bon nombre de vaisseaux mexicains, d'autant plus redoutables qu'ils ne seront ni montés ni commandés seulement par des Mexicains indigènes. La marine naissante et pauvre du Texas aura sans nulle doute bien de la peine à résister à ces bâtiments, sortis pour la plupart des chantiers anglais, et partant d'une construction et d'un armement supérieur; mais ce n'est pas là ce qui doit nous inquiéter. Nous avons à songer aux intérêts de notre commerce qui se trouvera singulièrement compromis par la présence de toute cette force navale. Depuis trois ou quatre ans, nos relations avec le Texas ont pris un développement rapide, et le nombre de nos bâtiments qui font avec ce pays un commerce régulier, est assez considérable. De plus tous les navires qui se rendent soit dans le Nord, soit aux Indes-Occidentales, soit dans l'Amérique Méridionale, passent nécessairement par le Golfe; et tous-et, tout aussi bien que les précédens seraient exposés à courir quelque risque. Nous connaissons assez la tactique du gouvernement mexicain pour avoir la certitude que, si des mesures énergiques et immédiates ne sont pas prises pour la protection de notre commerce, nos navires auront plus d'un désagrement à subir. Pense-t-on que les vaisseaux de guerre et les bâtimens à vapeur de Santa-Anna puissent croiser dans le Golfe sans se laisser aller à exercer sur notre marine marchande un contrôle qui ne tarderait pas à dégénérer en vexations et en mauvais traitemens?

Or il importe de prévenir un pareil état de choses. Dans la dernière session du Congrès, un bill a été adopté pour l'organisation de l'Escadre côtière (Home Squadron), ayant expressément pour objet la protection de notre commerce, nous ne savons pas jusqu'à quel point ce bill pourvoit à la sureté des côtes du Golfe du Mexique; mais quoi qu'il règle sur ce point, la présence de quelques bâtimens de guerre américains dans nos parages, devient d'une impérieuse nécessité. Il n'est pas un seul point sur toute la côte de l'Atlantique qui soit aussi exposé que le Golfe, et il n'en est pas un cependant qui, jusqu'à ce jour, ait été aussi négligé par le gouvernement général. Il est temps qu'il se préoccupe un peu de nos intérêts. La présence d'une partie de l'Escadre côtière dans les eaux du Golfe, aurait d'ailleurs un double avantage: elle servirait d'abord, comme nous le demandons, à la protection de nos bâtimens de commerce, puis elle assurerait la neutralité que nous devons conserver, comme peuple, dans nos relations avec le Mexique. Tant qu'une démonstration convenable ne nous aura pas mis à l'abri des prétentions de la marine mexicaine, nous aurons chaque jour à redouter quelqu'insulte des officiers de Santa Anna, insulte qui dans l'état présent de dispositions réciproques, amènerait presque infailliblement une rupture. Espérons donc que le gouvernement central ne perdra pas de temps et qu'il ne verra dans non exaux une force navale suffisante. Nous appelons sur ce point la sollicitude du Secrétaire de la marine.

La Malle du Nord a manqué hier au-delà de Montgomery. Cela n'a pas lieu de nous surprendre; c'est une remarque assez singulière, mais il est rare que la malle ne nous joue pas le mauvais tour de nous faire attendre les nouvelles que nous souhaitons avec impatience: les retours des élections du New Jersey et une partie de ceux de la Pennsylvanie, auraient dû nous arriver hier; nous les aurons sans doute aujourd'hui.

Porte de l'Eliza—Le bateau à vapeur *Eliza*, capitaine Littleton, venant de St. Louis, a rencontre un chenal, le 13 courant, à 10 heures P. M., à la pointe de l'île de Buda, située à trois milles environ au-dessus de l'embouchure de l'Ohio, et a sombré en moins de deux minutes.

Tous les passagers de chambre ont été sauvés, mais la femme du capitaine et son fils se sont noyés en essayant de sauter sur une pile de bois de derive. On a à regretter aussi la perte de quinze passagers d'entrepont et d'un des chauffeurs. Les lettres et les journaux ont été sauvés, la cargaison, qui se composait de farine, de tabac et autres produits, est entièrement perdue.

TROISIEME MUNICIPALITÉ.

A la dernière séance du Conseil de Ville de la 3e. municipalité, le trésorier a envoyé une lettre dans laquelle il annonce que $4600 de bons municipaux sont à la disposition du Conseil, pour être comptés et brulés par le comité qu'aura nommé à cet effet. Cette somme jointe à celle de $10,500 qui a été brulée le premier de ce mois forme un total de $15,100 retiré de la circulation dans le court espace de dix-sept jours.

RECOLTE.

Au coton qui arrive abondamment sur notre place, va bientôt se joindre le sucre nouveau, car nos habitans sucriers sont dans le plus fort de leurs travaux. Voici ce que nous lisons au sujet du sucre de cette année, dans la Gazette des Opelousas du 15 du courant:

"Les habitans sucriers de la Paroisse Ste. Marie ont commencé leur roulaison la semaine dernière. Le sucre est de premier qualité, et le temps magnifique que nous avons maintenant ne doit pas peu contribuer au plein succès. La Gazette des Attakapas dit que les cannes, dans la paroisse St. Martin, sont en général assez mûres pour commencer de suite, et elle espère que la semaine prochaine toutes les sucreries seront en pleine et entière opération. Nous n'avons pas encore eu que nos sucreries aient commencé dans cette paroisse, mais nous pouvons assurer que les cannes que nous avons vues en champs sont en maturité et ne manqueront pas de répondre à l'attente des sucriers.

M. J. Levy, un des plus anciens encanteurs de la ville, vient de quitter la deuxième municipalité où il avait établi son bureau depuis longtemps, pour le transporter rue Conti, No. 21.

Les bruits que plusieurs cas de fièvre jaune avaient eu lieu au Bayou Sarah, sont tout-à-fait contredits par le *Feliciana Whig*.

Le navire Echo, arrivé hier dans notre port, venant de New-York, avait 180 passagers d'entrepont.

L'hon. Alex. J. Porter est de retour à son habitation à Ste. Marie.

Une petite fortune.—La totalité du sol où se trouve maintenant la ville de Jefferson, (Missouri) appartenait primitivement à Jean Baptiste de Lizée qui vendit ses droits au major Barri du Missouri. Les propriétaires actuels sont MM. Lesieur et Dawson de New Madrid qui vont, dit-on, faire valoir immédiatement leurs droits.

Joe Smith—Le *Whig* de Quincy (Ill.), annonce, sous la date du 8, que le gouverneur de l'Illinois a reçu la nouvelle de l'arrestation de Joe Smith. Le prophète est maintenant dans la prison de Carthage; il va comparaître devant le juge Douglass qui, en vertu d'un *writ d'habeas corpus*, aura à décider de la validité du writ d'arrestation, lancé par le gouverneur.

Mr. et Mme. Neveu—On lit dans une correspondance théâtrale d'Anvers publiée par le *Corsaire*:

"Parmi nos nouveaux artistes, il en est un qui mérite une mention à part; aussi l'avons nous réservé pour le dernier. Nous voulons parler de M. Neveu, trial et premier comique; mais pourquoi aussi n'ajouterions-nous pas à son nom celui de sa femme, charmante dugazon, dont la réussite a été si franche, si unanimement proclamée?—M. Neveu, après avoir fait preuve d'un véritable talent dans le rôle de Cantarelli du *Pré-aux-Clercs*, s'est abondé non moins excellent comédien dans *Hernandez de Cuen*; applaudi constamment, cet artiste a su, par la finesse de son jeu, la délicatesse de ses manières, se concilier l'estime du public qui ne s'est pas démentie non plus un instant lors de son dernier début dans la *Dame blanche*. Mme. Neveu est une fort gentille actrice, vive, spirituelle, animant la scène et chantant très-bien."

Ce dernier éloge peut donner la mesure de la force musicale des Anversois comme la *délicatesse des manières* de M. Neveu peut faire juger de leur *civilisation*.

INTERIEUR.

Incendie.—Le 14 du courant, vers onze heures du soir, un incendie s'est déclaré à Douglasonville, dans une maison occupée par M. le juge Guy Peyre. En moins de vingt minutes cette maison a été entièrement consumée; les personnes qui l'habitaient ont tout perdu, M. le juge Guy Peyre s'est sauvé pieds nuds, tous ses papiers ont été brûlés.

L'Ami des Planteurs fait à propos de cet incendie les réflections suivantes:

"Cet accident, qui aurait pu avoir des conséquences bien plus terribles encore, fait naître de pénibles réflections, lorsqu'on songe aux moyens qu'on emploie pour veiller à la sécurité des citoyens. Quel fidèle le gardien de l'Arsenal chargé de donner l'éveil en cas de révolte ou d'émeute? A quoi sert cette clinche qui s'élève sur un établissement pour la plupart du temps négligé par ceux préposés à sa garde!

On lit dans le *Patriote de Lafourche Intérieure* du 15:

"Un nègre appartenant à M. Bourgeois, un de nos concitoyens, a tué mercredi dernier, à la suite d'une querelle, un de ses camarades. Celui qui est mort faisait usage d'un couteau, dont le survivant fut blessé. L'autre pour parer aux coups qui lui étaient portés, voulut tenir à distance en se servant d'une pioche (seul moyen de défense qui fut à sa portée) celui qui l'assaillait à coups de couteau. Il espérait que l'on allait promptement venir à son secours. Il y réussit, lorsque l'assaillant aveuglé par l'emportement, se précipita sur la pioche, qui malheureusement l'atteignit à la tête et le tua. Voyant son camarade tué, le nègre vint se mettre à la discrétion de son maître qui l'a sur le champ fait mettre en prison pour être examiné.

DROIT DE VISITE.

La brochure publiée par le général Cass, à propos du droit de visite, a provoqué une réponse du gouvernement anglais, nous n'avons pas entre les mains cette réponse, mais elle se trouve appréciée dans les journaux français; et les extraits que nous donnons ci-dessous pourront faire juger de la teneur de cet écrit et de la valeur des argumens qu'emploie le publiciste anglais:

COURRIER FRANÇAIS.

Il faisait sans doute à la brochure attribuée à M. le général Cass, ministre des Etats-Unis à Paris, une réplique de la part du gouvernement anglais. Elle vient de paraître à Londres, en anglais et en français; elle est intitulée: *Réponse à l'examen du droit de visite, par un Américain, avec quelques observations sur quelques-unes des questions en litige entre la Grande-Bretagne et les Etats Unis, et sur certaines prétentions mises en avant par le gouvernement de l'Amérique du Nord; par un Anglais.*

On voit, d'après ce titre, qu'il n'agit pas seulement pour l'auteur anglais du droit de visite. Alors des navires qui se livrent à la traite des nègres sur les côtes occidentales d'Afrique; que d'autres questions le préoccupent, et qu'il y a entre l'Angleterre et les Etats-Unis de vieux comptes à régler, de vieilles rancunes qui subsistent encore, de vieux intérêts qui reviennent sur le tapis.

Les récriminations adressées, à tort ou à raison, par l'auteur anglais à l'auteur américain, n'empêchent pas que le droit de visite, humain peut-être dans son principe, ne devienne vexatoire et tyrannique dans son application. L'auteur anglais, homme fort frédit du droit de visite des gens, assimile la traite des nègres à la piraterie, et prétend que le droit de visite ou de recherche, de tout temps exercé par les navires de guerre de toutes les nations pour la répression des pirates, peut s'appliquer à l'abolition de la traite; que ce n'est là qu'une extension donnée à un droit naturel américains par un accord mutuel entre toutes les nations maritimes, dans un intérêt commun d'humanité, et auquel une seule puissance ne peut se soustraire, parce qu'il lui plaira, dans son intérêt personnel, de ne pas s'y associer. Cette manière d'élargir les questions afin d'arriver au but qu'on se propose offre un mode d'argumentation que les Américaine n'auront nulle peine à réfuter. Il suffit en effet de forcer un peu les conséquences d'un parti principe pour montrer que toute navigation et tout commerce maritime doivent être à la merci du plus fort.

Poursuivant sa thèse, l'auteur anglais s'efforce de prouver, contre l'auteur américain, que dès l'instant qu'il y aurait accord mutuel entre toutes les nations maritimes pour la suppression de la traite et de l'esclavage, il est peu probable que le droit de visite devienne, dans les mains de l'une d'elles, un instrument de despotisme, de prépondérance maritime, d'asservissement; il soutient que dans aucune circonstance les officiers de la marine anglaise n'ont manqué, dans l'examen d'un navire suspect, de cette courtoisie; de ces formes, de ces précautions compatibles avec leurs pénibles mais importantes fonctions. "Les officiers, dit-il, qui étaient de l'amirauté anglaise et des différens commandans en chef sont mis en vigueur avec une rigidité au moins suffisante, et si quelques officiers en négligeaient l'exécution, ils seraient promptement destitués et remplacés par d'autres."

Nous ignorons ce qui se passe à l'égard des navires étrangers visités par les croiseurs anglais; nous ne rappellerons pas que sur les navires américains la visite n'a été souvent qu'un prétexte d'exercer la presse; mais nous savons par le récit de faits accablans que tout citoyen de notre marine marchande ont été insultés, leurs équipages traités brutalement, les navires fouillés, les papiers de bord dispersés; on a pris connaissance des registres, on a bouleversée les cargaisons, plusieurs objets ont été enlevés clandestinement. Avons-nous jamais appris que les coupables de ces méfaits aient été punis par la sévérité de l'amirauté anglaise?

Cette brochure n'est point un *factum* contre la France; néanmoins, l'écrivain anglais prétend que, dans les comptes rendus par la presse parisienne de l'écrit de l'auteur américain, il n'est pas permis lui avait été toute puissance de réflexion "que la France eut laissé prendre à une grossière mystification, et qu'elle est devenue l'instrument passif des intérêts individuels des Etats-Unis dans tout ce qui se rapporte à la question du droit de visite."

Rien n'est moins fondé que ces reproches. Il est tout simple que les tendances de la Grande-Bretagne à la domination exclusive des mers aient donné une énergie nouvelle aux nombreux points de sympathie qui existent depuis longtemps entre la France et l'Amérique du Nord. Mais notre pays ne saurait désintéressé dans la question aux le rapport de l'avenir de sa marine et de son commerce, qu'il n'a pas en besoin d'une cause étrangère pour comprendre combien ses propres intérêts étaient menacés par la conclusion du traité du droit de visite.

Les principes des deux gouvernements anglais et américain) sont demeurés incompatibles sur la question du droit de visite, et dans ce moment même vient de paraître à Londres un écrit qui prouverait au moins l'impossibilité d'une conciliation. L'auteur, qui signe: *un Anglais*, n'est rien moins, nous dit-on, qu'un des jurisconsultes de la couronne. Nous le croirons volontiers, malgré la pauvreté de son argumentation, car il savant que soit un homme, il ne lui est pas donné de trouver de bonnes raisons là où il n'y en a pas. Personne n'ignore que le Sud de l'Amérique, dont la population esclave est fort nombreuse, est intérêt à ce que la traite soit supprimée; jamais on ne leur a reproché de pratiquer la traite pour leur compte. Lord Palmerston a seulement prétendu que leur pavillon pouvait couvrir cet infâme trafic, et il demande le droit de s'assurer de la sincérité du pavillon, pour dénoncer aux Etats-Unis les trafiquants de traite, s'il en rencontrait par hasard sous le drapeau de l'Union. Eh bien, l'*Anglais*, auteur de l'écrit dont nous parlons, emploie de longs raisonnemens pour démontrer que les Américains, procédant à des enlèvemens, ont nécessairement de fausses idées sur la traite. Le reste de la réponse, car il s'agit d'une réponse à la brochure attribuée au général Cass, est de la même force ou plutôt de la même sincérité, l'auteur ayant trop de lumières pour ne pas voir les erreurs qu'il avance.

Par exemple, est-il possible de croire à la valeur d'un raisonnement tel que celui-ci, quoiqu'il ait été avancé dans une époque du Foreign-Office: La traite étant déclarée piraterie par un acte de toutes puissances créant un nouveau droit des gens, comment refuser à un navire de ces puissances le droit de visiter un bâtiment quelconque pour s'assurer s'il n'est pas dans le cas de piraterie? Le droit des gens n'a de valeur que parce qu'il est l'expression de la raison générale des peuples. Or, jamais cette raison n'a pensé, ne permettra de placer tous les navires du monde sous une suspicion déshonorante et de les livrer ainsi à la merci du plus fort. En résumé, bien que nous n'ayons qu'une médiocre confiance dans la parti qui occupe en ce moment le pouvoir aux Etats Unis, nous persistons à croire que l'Angleterre n'atteindra pas le but qu'elle poursuit en couvrant ses prétentions à la suprématie maritime des couleurs d'un grand intérêt d'humanité.

VARIÉTÉS.

PHYSIOLOGIE DU CHANTEUR ITALIEN.

J'ai vu mon siècle et je
me suis fait chanteur!

Pour peu que vous soyez Italien ou que vous arriviez de l'Italie, on n'aura pas manqué de vous adresser cette question tant soit peu bêtonne: "Est-ce vrai, Monsieur, qu'en Italie toute le monde chante!" Et cela vous répondrez qu'en Italie tout le monde chante, à peu près comme en France tout le monde fait des révolutions. Cependant cette question ordinaire ou extraordinaire, comme il vous plaira de l'appeler, n'en est pas moins basée sur un fond de vérité. Oui, tout le monde chante en Italie, car le soleil y est si généreux qu'il répand le bonheur dans les fibres sans que la modération de trois pouces semble devoir y ajouter quelque chose.

Oui, tout chante en Italie, ou à peu près. On n'a qu'à se promener à Milan ou à Bologne, ces deux villes entrepôts où le chanteur brut est façonné, poli, arrêgimenté, expédié aux quatre coins de la terre et ailleurs, et vous entendez derrière les persiennes des maisons des nichées de soprani, de contralti, de barytons, de ténors, roucoulant, gémissant, beuglant sur tous les tons du matin au soir. On comprend alors que pour donner du débouché à ce surcroît de production chantante, on ait, en Italie, ouvert de grandes salles de spectacle dans des villes de l'importance de Quimper-Corentin ou de Brive-la-Gaillarde.

Le domaine du chanteur italien s'étend de New-York à Constantinople, de la Neva au Rio de la Plata. La nouvelle république de Texas, pour mieux humilier le Mexique, dont elle s'est séparée, a placé dans les articles constitutifs de sa charte l'établissement d'un théâtre italien. Chaque époque a donné de l'importance à une cette; autrefois c'était l'école, puis l'épée, puis la toge; aujourd'hui la toute-puissance est du côté du gosier, surtout du gosier italien. Depuis le temps où le chanteur Farinelli donnait des conseils à Philippe, et quels conseils! à je ne sais plus quel Philippe d'Espagne; depuis le temps où le chanteur Gabrielli donnait à Catherine II cette fière réponse que chacun connaît, l'importance du gosier italien n'a fait qu'augmenter; terme moyen, il vaut aujourd'hui cinquante mille francs par an: c'est pour rien.

La graine de chanteur italien ne pouvoit ordinairement que dans trois villes privilégiées. La graine de la chanteuse italienne, au contraire, pousse partout. En Italie, plus la chanteuse sera exotique et mieux elle trompera des indigènes. Le système humanitaire n'est pas dédaigné en Italie: l'autorité des cantatrices. Les trois villes à chanteurs sont Turin pour les barytons. Venise pour les basse-tailles, et Bergame pour les ténors. Naples fournit des compositeurs, Milan des dilettanti, Bologne des mortadelles... mais je m'écarte de mon sujet.

Mon sujet, aujourd'hui un roi, était autrefois un apprenti cavetier, qu'un dilettante mélomane ou maître cathoucistes, aux écoutes derrière l'échoppe, entrevait à l'art de Saint-Crépin pour le vouer à celui de Ste-Cécile. L'apprenti ne faisait après tout que changer de contrepoint. Mais que ces choses là sont loin de nous, grand Dieu! et qu'on est loin en Italie des vertueuses mœurs de cavetiers ou de tonneliers! Aujourd'hui le chanteur Italien est généralement fils d'un gouverneur militaire ou d'un ancien député sur cette vieille napolitaine. Il fait bon marché de son rang et de son titre, et dit un beau matin à son père, qui veut contrarier une vocation nouvelle: "Père, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi?"

Après quoi, il monte derrière la voiture d'une belle Anglaise, déguisé en valet, trompe la police, passe la frontière. A quelque temps de là, le renommée auquel cent voix vous carne aux oreilles comme quel le fils du gouverneur un tel a fait crouler de bravos la salle du théâtre italien, a été pris à l'unanimité et quand même, sous le patronage des belles et grandes dames. Voilà ce que c'est que le chanteur italien à l'heure qu'il est.

AMUSEMENTS.

GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL.
A l'Egyptienne St. Patrick.
Sous la direction de M. WILLIAM FURST
La Mercredi 26 octobre 1842.

PROGRAMME.

Première Partie.

1. Allegro d'une symphonie en si mineur, — Van Beethoven.
2. Prière de Moïse en Egypte, — Rossini.
3. O Sanctissima, chanté par M. Santini, — Furst.
4. Andante Scherzo et final d'une symphonie de — Beethoven.

Seconde Partie.

1. Sonetto et O Salutaris, — Varney.
2. Ecrit de la prière, paroles de A. C. Ainsworth, — Furst.
3. Prière de la Muette de Portici, — Auber.
4. Quartetto de Moïse, Ah Manca la voce Romini, — Rossini.
5. Ecrit et Gloria de la 1ère messe de — Mozart.

NB—Les chœurs au nombre de 50 voix sont composés de dames et amateurs de cette ville. L'orchestre se compose d'excellens artistes.

Prix d'admission, $1 00

On peut obtenir des billets chez le Rev. J. J. Mullon, rue Notre Dame et aux Magasins de MM. Tylee et Jacks, B. Casey et B. Levy.

Le concert commencera à 7 heures.

BAL D'OUVERTURE.

SALLE DE BAL WASHINGTON,

Grand Bal paré.

SAMEDI SOIR, 22 OCTOBRE 1842.

Prix d'entrée: Pour chaque Cavalier.....$1 00
Les dames.....Gratis.
20 oct

EXTERNAT DE JEUNES PERSONNES,
109, RUE DE BOURGOGNE,
Entre St. Louis et Conti.

Mme F. ARPIN aura pris à recevoir ses élèves le 1er novembre prochain. 17 oct

La société qui existait ci devant entre Fr. Cognet et E. L. Smith, sous la raison de Fr. Cognet & Co, est dissoute depuis le 1 courant. E. L. Smith s'occupera de la liquidation des affaires.

Nouvelle Orléans, 18 octobre 1842.
20 oct—4 E. L. SMITH.

La société qui existait entre J. & P. Fleuriot est dissoute à dater du 10 octobre 1842. P. Fleuriot reste seul chargé des affaires. Les personnes à qui il doit, peuvent présenter leurs comptes; ceux qui doivent à ladite société sont priés de régler dans le plus bref délai.

20 oct—3 P. FLEURIOT.

BCU par les dernières arrivages de France, un grand assortiment de papier peint qu'on offre à 87 1/2 le rouleau, ainsi qu'un grand assortiment de papier satiné, bordure satiné, à 50 cts. le rouleau, tout neuf. On se charge de tenture du peint, peinture, vitrières, ornemens de dorure et de papier.

20 oct—3 R. SCOTTHER.

MAGASINS DE SOIE,
Rue de Chartres, 98.

Le soussigné appelle l'attention du public sur son grand assortiment de soie à 84, de 4/4 de Pinon, à $5, gants de castor, de castor, de cou soie, du fil d'Ecosse, cuisquettes l'enfant, bonnets grecs, velours, de tapisserie, bas de soie, le fil d'Ecosse, bonneterie de toute espèce, de la grande, de broderie, coiffe multiforme brevetée, de satin, chemise de toile, de couleur, bretelles de nouvelle invention, soutien de bas, canne de toute espèce, de la grande, de nouvelle invention, de, pagnant, perspectives, cravates, fleurs de dahrlaits, &c.

Nécessaires de voyage, boîtes à ouvrage, éscens de poche, cigarettes, portefeuilles en peau, de de velour, lorgnettes, tabatières, beurrier, ciseaux, rasoirs, canifs, couteaux, éponges, houppes, boîtes à bouquets, plume de Paris avec les fortifications.

A VENDRE EN GROS.

Eau de Cologne, pommades, huiles, savons, crème de Perse, extraits d'odeurs, poudre et eaux pour la bouche, &c.
1 oct NORMANDIN FRERE 3.

A VENDRE par les soussignés: châles cachemires, indiens, doux, tartanes et satin, cravattes satin assorties en qualité et couleur, tapis de drap pour tables et pianos, brodés à la main, tapis de drap en toutes qualités, gants soie, fils soie, filet, pour hommes et femmes, bas de soie, bas de laine noir, satin et cachemire pour devant de gilets, gances soie, de drap d'or, ceintures, rubans assortis soie et de couleur, de cordonnet, franges en soie assortis en couleurs, soie, d'oiseau, parfumerie, verrerie, plateaux dessertis, grès à thé, boîtes à musique, tabac à moucher, bouteilles à liqueurs, lunettes en or, argent, acaille, acier, bijouterie, pistolets de combats de Lepage. Un grand assortiment de vues cires, miroirs, pendules, sac nécessaire en maroquin, de poche, de mouton, tiges de bottes, avant pieds, chaussons soie pour bonnets etc. etc.

CASTAINO & LOMBARD,
20 oct 3 Rue de la Conti

SUCRE DE LA HAVANE, blanc et jaune, à vendre par MANUEL BLASCO & Co.
20 oct 26, rue Commune.

CHAINES DE LA HAVANE—Un assortiment complet de toutes sortes, cotonnades, de Reglisse, Cannes et autres de marques de choix, constamment en moins et à vendre par MANUEL BLASCO & Co.
20 oct 26, rue Commune.

PLATRE de Paris, ciment hydraulique et romain, brique à feu anglaises et de Baltimore, constamment en stock, à vendre par G BEDFORD,
20 oct 47, Commune

LAINE de Mexique, à vendre par R. D. BLOSSMAN, 86, Bienville.
19 oct

PAPIER pour le marché mexicain—86 balles pour le marché de Sortie, à vendre à bas prix, par R. D. BLOSSMAN, 86, Bienville.
19 oct

NOUVEAU TARIF.

TARIF DES DROITS DE DOUANE. Acte du 30 août 1842, par Wm. R. Prepard, calculateur des droits de Douane à la Nouvelle-Orléans. Récemment publié et à vendre par NORMAN, STEEL & Co.
11 oct 14, rue du Camp.

BEURRE DE GOSHEN—32 fromes excellent beurre de Goshen, en débarquement du navire Alabama à vendre par WOOD & SIMMONS,
11 oct. 86, rue des Magasins.

DAMEJANNES—1000 damejannes de 1 et 2 gallons, à vendre par WOOD & SIMMONS,
11 oct 86, rue des Magasins.

FROMAGES—76 caisses de Goshen en magasin et en débarquement de l'Alabama, à vendre par J. W. STANTON & Co.
11 oct Encoignure des Magasins et Lafayette

BLANC de baleine—160 caisses en débarquement de l'Alabama, à vendre par J. W. STANTON & Co.
11 oct Encoignure Magasins et Lafayette

SAVON—200 caisses 48 livres chacune en magasin et en débarquement de l'Alabama, à vendre par J. W. STANTON & Co.
11 oct Encoignure Magasins et Lafayette

PAPIER PEINT—Un superbe assortiment d'environ 1000 rouleaux de qualités diverses, par balle de 300 rouleaux, récemment reçu et à vendre par J. E. LOREILHE,
11 oct Encoignure Royale et Dauphine

LIQUEURS en arachons de porcelaine—Ex caisses de 12 liqueurs, à vendre chez J. E. LOREILHE,
11 oct Encoignure Royale et Dauphine

2 PIPES Rum de la Jamaïque;
200 caisses Kirchenwasser véritable;
20 do Absinthe Suisse;
12 balles Couvertures superfines de 7 et 12 points, pour lits, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 94, Bienville.
8 oct

10,000 bottes et demi bottes sardines à l'huile de J. Colin de Nantes.
2000 Dame-jeannes Tenerife de 4 gallons.
30 pipes Cognac de la marque de Pellevoisine ainé.
Un assortiment général de vins, liqueurs, conserves &c, à vendre à des prix modérés par BLANCHARD, EIMER & Co.
8 oct—1 m 94, Bienville.

TARIF DES DROITS DE DOUANE

Avec la traduction de l'acte du 30 août 1842, augmenté des renseignements utiles, tableaux de monnaies, poids, mesures, etc.

Par M. LOUIS DELETRA, député contrôleur de la douane de la Nouvelle Orléans. Prix $1 50.
Se trouve chez V. Hébert, successeur de M. Frémaux, 147 rue de Chartres.

LIQUEURS—19 pipes genièvre de Hollande, 30 de vieille eau de vie de pêche, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 76 Magnolia
20 oct

Les consignataires des 20 balles et caisses de marchandises marquée LMC LMC LMC, par le navire Columbia, de Boston, lorsque mis consignés à ordre, vendront bien de faire connaître au commis de débarquement, auquel seront leurs marchandises seront envoyées des magasins
19 oct 8 & J F WHITNEY

BILLETS de la Banque des Citoyens, et chèques pris en paiement pour de la quincaillerie et ferrures de navires, par PRIEST, TYLER & BEIN
4 oct 10, Nouvelle Levée

BRIQUES à fire anglaises, et pour fourneaux, tuiles de une et pulverisées supérieures, à vendre par LYALL & DAVIDSON,
8 oct 79 Camp

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Norman, Kentick, Boston, Harrod & Darling
Jane Ross, Merrill, Natchez,
Washington, Jackson & Co

ARRIVES.

Bateau de remorque Turpolse, Charley, des Passes, avec le goel. Laura Virginia.

Bateau de remorque Panther, Davis, des Passes, avec les navires Eliza et Howard.

Bateau de remorque Swan, Martin, des Passes, ayant lieu en mer le navire Victoria, et conduit en rade le navire Chevalier.

Navire Chevalier, Woodbury, en 31 jours de Portland, sur lest.

Navire Echo, Bill, en 21 jours de New-York, au capitaine.

Navire Howard, Hill, en 00 jours de Brome, au capit.
Goel. Laura Virginia, Thompson, de la Havane.
Steamer Clipper, Beny, Bayou Bara.
" Lady of Lyons, Payne, Memphis.
" Alex. Scott, Blake, Natchez.
" Ambassador, Brenham, Millikens Bend.
" Maid of Arkansas, Mitchell, Vicksburg

DERNIERES DATES.

New-York	oct 10	Londres	sept 19
Boston	oct 9	Liverpool	sept 20
Baltimore	oct 11	Cadix	sept 11
Washington	oct 11	Havre	sept 17
Philadelphie	oct 12	Bordeaux	sept 6
Charleston	oct 14	Marseille	sept 1
Vera-Cruz	sept 21	Cadix	sept 26
Mexico	sept. 10	Havane	oct 14
Tampico	sept 24	Galveston	oct 8

☞ Le beau bateau à passagers, CREOLE, capt. Hiern, partira sous rapport regulier à Mobile, en arrivant à tous les bons intermediaires. Il partira vendredi prochain 21 du courant, après l'arrivée des chars de 11 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. & R. GEDDES, 81, rue Commune.

☞ Le navire BENGAL, capitaine Gorham, de Boston, commencera son déchargement ce matin, en face de la grange à coton d'Orleans. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises.
20 oct 8 & J F WHITNEY, 73, rue Camp

JACQUES LAROZE s'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il vient d'arriver GOVERNEUR MORRIS, et qu'il l'a mis en réparation pour reprendre sous peu ses jours les voyages que ce bateau fait habituellement à la Balize. En attendant, il a mis en gérante RIBELLA, à la disposition des personnes qui voudraient envoyer du fruit dans la paroisse Plaquemines; elle est maintenant en charge vis-à-vis la rue St. Louis.
21 oct

No. 20,835.—J. E. Lobre et ses créanciers et les créanciers de Lelobre et Dupuy.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier district de Jodiciaire—Samedi le 15 jour d'octobre 1842—Présent l'Hon. A. M. Buchanan, Juge—Sur motion de J. P. Benjamin, avocat de Sally B. Lelobre, syndic provisoire des créanciers de l'insolvable et sur l'enregistrement du tableau des distributions dans cette affaire; il est ordonné que les créanciers du dit insolvable et ceux de Lelobre et frères, aient à faire, dans les dix jours, à partir de la publication de cet ordre, pourquoi ledit tableau de distribution ne serait pas approuvé et homologué.

21 oct—Jon16 J. LOBRE.

RAISINS VERTS:

NOUVELLEMENT reçus de Malaga, à vendre en gros et en detail par J. E. LOREILHE,
21 oct Encoignure Royale et Dauphine

BOTTES, Souliers et Brodequins—600 caisses actuelles en débarquement des navires Bengal et Hampden, et composant d'un grand assortiment convenable pour la ville et la campagne, à vendre par A. F. DUNBAR & Co.
21 oct 19, rue de la Douane

BRODEQUINS pour nègres—10,000 paires toutes grandeurs et qualités, actuellement débarquement à vendre par A. F. DUNBAR & Co.
21 oct 19, rue de la Douane

BEAUX fusils—Les soussignés ont dernièrement reçu de très beaux fusils "Patrick" et un autre riche damasse or, ainsi qu'un autre monte en argent.
HYDE & GOODRICH,
21 oct 15, Chartres

RIZ—28 tierçons riz frais de la Caroline du Sud, en débarquement et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
21 oct WIGGIN & DAVENPORT, 56, Magasins.

MARCHANDISES du Pays—100 balles toile à draps St. Lawrence, convenable pour le marché mexicain; 10 caisses de 40 et 7 1/4, 16 balles Bagging, tiens à sac
21 oct TUFTS & HOBART, 20, Donaue.

MAQUEREAUX et Morue—20 barils maquereaux nouveaux, grands, 10 do no. 2 & 30 1/2 do. 1/2 barils maquereaux nos. 1 et 2, 100 toutes de forblanc do. 30 caisses morue sèche fraîche, 10 tiroirs do. 100 caisses saumon no. 1, en magasin à vendre par TUFTS & HOBART,
21 oct 20, Donaue

MANUELKLES—50 caisses composition, 50 do. suif mar. de Jackson, à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Donaue.
21 oct

CLOUS—100 barillets fer de Suède, dimensions assorties, à vendre par TUFTS & HOBART,
21 oct 20, Donaue.

BEURRE et Fromage de Goshen—10 barillets et 30 caisses do, en débarquement du navire Niagara, à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Donaue.
21 oct

CRANBERRIES en barils, 1/2 barils et 1/4 barils, à vendre par TUFTS & HOBART,
21 oct 20, Donaue.

MAIS ET SON—200 sacs maïs, 400 sacs son, en débarquement du steamer Mexico, à vendre par JOSEPH LANDIS, 14, Poydras.
21 oct

ARTICLES DE MENAGE.

Les Soussignés ont reçu par les derniers arrivages d'Europe, un grand assortiment d'articles de ménage, comme suit:

Batterie de cuisine en cuivre, chenets, fards feux, pelles et pincettes, &c.

Lampes suspendues en tout genre,

Lampes de cheminée, à 1, 2 et 3 becs, lampes de salons des célèbres ferblantiers, plateaux de lampes, &c.

Plateaux ferblantiers simples et vernissés, jaunes, porte biscuits, chandeliers, services à thé.

Coutellerie—Couteaux et fourchettes par jeux et par douzaines, couteaux et fourchettes à découper.

Argenterie—Services à thé, cuillières et fourchettes pour dîners, desserts et soupers, cuillières à potage, tiens à sauce, pincettes, le tout garanti bon argent.

A vendre à bas prix pour du comptant, par
21 oct HYDE & GOODRICH, 15, rue Chartres.

TOILE, Cordes et Ficelle d'emballage.—100 rouleaux cordes, 100 pièces toile, à vendre en lots à la convenance des acheteurs; 30 balles ficelle, à vendre par
18 oct FERGUSON & REID.

POIC, &c.—200 barils prime; 700 barril le graisse en feuilles; 4 poinçons Whiskey d'Ecosse, à vendre par
18 oct FERGUSON & REID.

EAU DE VIE—50 barils, et 10 do. genièvre. à vendre par
18 oct FERGUSON & REID

PAPIER Français—10 caisses papier à lettre et feille-post à vendre par
18 oct FERGUSON & REID.

TRAITES sur New York, à 30 jours de vue, à vendre par
18 octobre BOUTIN, GALLY & Co.
20, Toulouse

HUILE de Baleine—Récemment reçue et à vendre par CANTIN, DARAN & Co.
11 et 15, rue St. Louis.

VERNIS copal—5 barils convenables aux menuisiers et carrossiers, à vendre par HAWTHORN & WOODS,
17 oct 63, Gravier

TOILE, Cordes et Ficelle d'Em